



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne
Secrétaire d'Etat
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
37 Quai d'Orsay, 75007 Paris

Paris, le 27 octobre 2021

Objet : Services consulaires et conditions d'attribution subventions STAFE

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Je tiens tout d'abord à saluer le lancement comme annoncé et le déploiement à venir de France Consulaire, qui s'insère dans une logique bienvenue de modernisation des activités consulaires. Nos compatriotes établis à l'étranger ont besoin d'un accès facilité aux informations qui leur permettent d'effectuer sereinement et rapidement leurs démarches.

En attendant le déploiement de ce centre de contact, je reste trop régulièrement alerté par des citoyens de ma circonscription sur la difficulté d'accéder aux services administratifs.

Dans la plupart des consulats, les heures d'ouverture pour un renouvellement de document d'identité correspondent à des horaires habituels de travail et d'école, forçant ainsi les parents à prendre des jours de congés et aux enfants de faire l'école buissonnière. Dans d'autres consulats, aucun créneau pour prendre un rendez-vous n'est disponible à l'horizon de plusieurs semaines. La réponse de ces consulats, quand il y en a une, aux administrés de se rendre sur la plateforme de rendez-vous « le matin le plus tôt possible » est largement insuffisante. J'ai été informé par une concitoyenne du refus d'un consulat de prendre son dépôt de demande de carte d'identité, car elle avait accidentellement cliqué sur « retrait » au lieu de « dépôt » pour prendre son rendez-vous. Difficile à accepter après avoir fait 60 kilomètres de route...

Face à ces décisions et situations aux conséquences parfois graves, je m'interroge sur la possibilité d'avoir ponctuellement des horaires d'ouverture pour les demandes de renouvellement de papiers d'identité le soir ou bien le samedi matin. Surtout, à l'heure où des démarches sensibles impliquant une authentification, comme ouvrir un compte en banque, se font de plus en plus en ligne, je me demande pourquoi nos services ne peuvent réaliser ce type d'opération pour des demandes de renouvellement de papier d'identité. Il me semble que cela aiderait bon nombre de concitoyens dans leurs procédures.

Je m'étonne également des grandes disparités entre les consulats concernant les tournées consulaires et souhaiterais savoir si un plan général de reprise des tournées consulaires est envisagé.

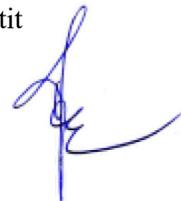
Enfin, je vous serai très reconnaissant de transmettre à mes équipes les résultats de la consultation lancée par le Ministère, dont je salue la démarche, sur la qualité des services rendus par les consulats français.

Je souhaite également attirer votre attention sur le dispositif de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE). Je m'inquiète des conditions obscures d'attribution de ces subventions, essentielles pour certaines associations implantées à l'étranger. J'ai très largement soutenu le choix qui avait été fait de soutenir en priorité les Français de l'étranger en situation économique et sociale compliquée durant la crise. Néanmoins, je crois qu'il est désormais important d'ouvrir ces fonds STAFE aux associations qui œuvrent au rapprochement avec les populations locales et contribuent massivement au rayonnement de la France.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Amicalement

Frédéric Petit



Frédéric Petit

Député des Français établis en Allemagne, Europe centrale et Balkans
frederic-petit.eu – frederic.petit@assemblee-nationale.fr – 01 40 63 75 31